

MINISTERE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 31 octobre 2019 N° 855

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Roissy pour une saisie de près de 91 kilos de civelles.

Le Ministre de l'Action et des Comptes Publics, Gérald Darmanin, félicite les agents de Roissy qui ont saisi près de 91 kilos de civelles (alevins de l'anguille), une espèce protégée depuis 2009 par la Convention de Washington, dite CITES (Convention on International Trade in Endangered Species).

Lundi 28 octobre, les douaniers de Roissy procèdent au contrôle de deux voyageurs en transit pour la Chine. L'ouverture de leurs quatre bagages permet de découvrir plusieurs sachets en plastique transparents dans lesquels se trouvent les alevins, le tout enveloppé dans du papier isotherme. Les bagages ne contiennent aucune affaire personnelle. La suite du contrôle permet aux douaniers de retrouver deux valises supplémentaires, au contenant identique. Leur propriétaire n'a pas été identifié.

La valeur de cette prise, portant sur 90,7 kilos, est estimée à 315 000 euros, le prix du kilos d'anguilles adultes pouvant atteindre 3 500 euros sur le marché des pays du sudest asiatique.

Jugés en comparution immédiate, les deux infracteurs ont respectivement été condamnés à 7455 et 7620 euros d'amendes.

Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes Publics a déclaré : « Je félicite les agents de Roissy pour cette très belle saisie. La douane est mobilisée en matière de lutte contre le trafic de civelle et reste extrêmement vigilante pour protéger cette espèce qui a décliné d'au moins 90% en quarante-cinq ans sur le territoire européen ».

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos de ces quatre saisies : https://www.flickr.com/gp/douanefrance/qD8L5A

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

01 53 18 45 03

Douane

01 57 53 43 18 presse@douane.finances.gouv.fr



Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part